

L'enquête annuelle réalisée par le cabinet Altman Weil pour l'année 2015 (1) révèle que 47% des avocats interrogés estiment qu'ils pourront remplacer des paralegals par des outils d'intelligence artificielle d'ici 10 à 15 ans. 35% de ces mêmes avocats estiment que l'intelligence artificielle remplacera des collaborateurs de première année. Ces chiffres sont en augmentation de 12% depuis 2011.

D'abord, de quoi s'agit-il ? Prenons le cas emblématique de Watson, une « machine » développée par IBM définie comme étant « une plateforme technologique qui utilise le langage naturel et les procédés cognitifs pour dégager des réponses à partir de grandes quantités d'informations non structurées » (2). Watson analyse de vastes quantités d'informations et semble être capable de comprendre des questions complexes auxquelles il apporte des réponses ou des solutions. Comment ? En commençant par apprendre une matière en ingérant des quantités massives de données permettent ensuite de faire des associations et d'en trier les éléments les plus pertinents.

Le cabinet Dentons finance NextLaw Labs qui développe avec Ross Intelligence Inc un outil qui s'appelle Ross et qui utilise Watson pour créer une plateforme dédiée au droit (3).

Pour l'heure, nous comprenons que les cabinets veulent réduire leurs coûts. La formulation du bénéfice client est moins évidente. Certes, si les cabinets réduisent leurs coûts grâce à l'intelligence artificielle, ceci devrait avoir un impact sur les factures. Mais peut-on être rassuré par un outil qui donnerait une bonne réponse dans 80 ou 90% des cas ? Risque-t-on de se fier à une machine qui aurait tort dans un certain nombre de cas ?

Il reste encore un peu de chemin avant que les avocats puissent faire de l'intelligence artificielle un argument commercial. Il leur faudra expliquer comment l'homme travaille avec la machine. Nous comprenons parfaitement les bénéfices du traitement de texte par rapport à la machine à écrire. Il nous reste à comprendre comment de jeunes avocats seront entraînés à faire le tri pour que tout ceci devienne élémentaire, mon cher... .

Dominic Jensen

(1) Altman Weil, Law Firms in Transition 2015,

http://www.altmanweil.com/dir_docs/resource/1c789ef2-5cff-463a-863a-2248d23882a7_document.pdf

(2) Traduction de la définition de Watson sur le site IBM. <http://www.ibm.com/smarterplanet/us/en/ibmwatson/>

(3) Communiqué Dentons / NextLaw Labs

<http://www.dentons.com/fr/whats-different-about-dentons/connecting-you-to-talented-lawyers-around-the-globe/news/2015/august/dentons-nextlaw-labs-and-ibm-cloud-fuel-legal-tech-startups>